Délibérations du Conseil Municipal du Lundi 19 Septembre 2022 à 20h

Présents : EYSSAUTIER Yann - CROUZET Vincent- DUPORTAIL Christine — ELIET Claire -LABOURY Jean-Claude - CAILLET Carmen- BETTON Caroline- BOUVET Tanguy - GBEULAZIDGE Marie-Christine - DESBOS Thierry - GUAY André - GOUY Damien -—HUGUET Sonia — REYNAUD Jean-Luc-

Excusés - CHAUVIN Jean-Paul (pouvoir à HUGUET Sonia) –

Mr le Maire annonce la réussite des Journées du patrimoine qui s'inscrivent bien dans les objectifs nationaux. L'exposition de la Chapelle du Couvent, avec plus de 300 visiteurs en deux jours, est prolongée sur le week-end du 22 au 25 Septembre.

DELIBERATION N° 1

Adhésion de la Commune à la compétence « facultative » Maîtrise de la demande d'énergie et conseils en énergie partagée

Renouvellement des conventions avec le SDE 07 dont une propose un bilan énergétique par un audit de tous les bâtiments communaux et l'autre une obtention des subventions et des prix préférentiels dans le cas où le bilan a été réalisé.

Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N° 2

Comptes-rendus des commissions d'urbanisme des 31/08/2022 et 09/09/2022 : choix du prestataire de l'étude du lotissement Lardenne.

L'étude du lotissement Lardenne a fait l'objet d'un appel d'offre à procédure adaptée. (Bilan et modification du PLU- Diagnostic du site −composition paysagère). Sur quatre organismes, deux ont été retenus lors de la réunion de la Commission d'urbanisme du 30 Août. Le 9 septembre, la même commission a étudié les deux offres et a retenu celle qui paraît la plus complète et la plus compétente, celle du cabinet d'architecture de M GINS pour un montant de 43 177 € HT pour la tranche ferme.

INFORMATION

Approuvée à l'unanimité

Compte-rendu du comité de suivi du 01/09/2022 du projet chapelle.

Le CAUE a présenté au comité de suivi de la chapelle les 5 équipes candidates pour travailler sur l'insonorisation et l'aménagement de la chapelle (acoustique et scénographie). Trois ont été retenues par le comité pour présenter une offre (cabinets WETTEL /CETTIER - WENDLING – KYPSELI) Après l'analyse des offres, qui aura lieu le 3 octobre, le comité présentera l'offre et le calendrier retenus au prochain Conseil Municipal.

DELIBERATION N° 3

Présentation de l'implantation du City-Park proposé par DMN (cabinet de géomètres) et consultation pour un maître d'œuvre.

Présentation d'un plan d'un avant-projet du terrain multisport et du skate-park. Quelques réflexions sur le plan :

Prévoir un emplacement parking réservé aux deux roues – Condamner l'accès par les deux roues du chemin réservé pour la maison de santé- Sécuriser la sortie parking surtout pour les premières places-Création d'un comité de suivi : Yann EYSSAUTIER - Damien GOUY – Vincent CROUZET – Jean- Luc REYNAUD – Jean- Claude LABOURY – Christine DUPORTAIL – Claire ELIET

DMN propose une consultation pour recruter un maître d'œuvre avec trois lots définis et des évaluations de coûts : le terrassement de l'ensemble et enrobés du parking et du terrain multisport, le dallage du skate-park, les fournitures et la pose des équipements.

Validation de cette consultation proposée par DMN

Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N°4

Ancienne cure : devis réfection électricité

Deux devis sont présentés pour la réfection électrique de la cure qui va être occupée par l'équipe des médecins. Il a été retenu le devis de M. MERCIER pour un montant de 11 588 €

Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N°5

Convention gymnase

Une convention va été signée entre toutes les communes du bassin de vie de St Félicien concernant la la gestion du gymnase dont la propriété revient à la commune de St Félicien. ARCHE Agglo versera tous les ans des enveloppes financières pour les frais de fonctionnement (26 432 €) et pour les frais d'investissement (24 360 €), appelées attributions de compensation. La commune d'Arlebosc, qui s'ajoute au projet versera, comme celle de Pailharès lors de l'investissement, un montant de 16 268 € en une seule fois. Les associations qui souhaitent utiliser gymnase devront en faire la demande avant le 1^{er} juillet. Un comité de suivi doit être créé pour préparer le planning qui sera proposé le 15 juillet. M. le Maire appelle à délibérer sur cette nouvelle convention.

12 Voix pour et 3 contre

DELIBERATION N°6

Conventions de stérilisation et d'identification des chats errants

Renouvellement des conventions avec « la clé des chats » et « 30 millions d'amis ». Ceci permettra à la commune de stériliser 15 chats avec un montant à charge de 45 € / chat mâle et 30 € / chat femelle. La campagne de stérilisation débutera le 15 Octobre et se terminera fin novembre

Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N° 7

Refus d'achat forêt dans le cadre de l'obligation de continuité du Régime Forestier

L'EPHAD de Lalouvesc propose la vente de 54,54 ha de parcelles forestières pour un montant de 202 000€. Proposition de refus de cet achat

Approuvée à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

-Demande de révision du loyer des cuisines du Couvent occupées par « les agités du local »

Trois artisans sur cinq occupent aujourd'hui les cuisines et l'association demande une baisse du

montant du loyer. Il est décidé de remettre la proposition au 15 octobre 2022, fin de la première année

du bail, de se renseigner sur une aide possible auprès d'Arche Agglo. Une rencontre est prévue avec les artisans pour une nouvelle convention à partir du 16 octobre 2022

- -Les réfections des voies communales de Giranton et de Pojot ont un coût total estimé de 39 748 €. Une subvention va être demandée au département cette année pour la voirie qui peut couvrir 40% du projet avec un plafond de 20 000€.
- Le projet de territoire par Arche Agglo vient d'être terminé, une charte avec des objectifs à atteindre est disponible sur le site. Un questionnaire est également proposé concernant cette charte, chacun peut y répondre.
- -Le comité de pilotage de la Maison de santé s'est réuni début septembre, un appel d'offres pour recruter un architecte a été lancé, l'ouverture des plis aura lieu à Privas le 5 Octobre par Ardèche Habitat. Trois candidats seront sélectionnés et le 9 novembre un architecte sera choisi en équipe (Ardèche Habitat, mairie, médecins).
- -Un Kinésithérapeute souhaite s'engager dans le projet de la Maison de Santé, il va être rencontré prochainement pour étudier une éventuelle installation à St Félicien en attendant sa réalisation.
- -Le 7 Octobre une action alimentaire financée par la MSA va permettre aux enfants de CM 2 des écoles et résidents de la MARPA de découvrir les activités des cuisines du couvent. Les ateliers sur le thème de la fermentation, seront menés par Coline DONON et Céline MICHAUD. A l'issue de ces ateliers une goûter partagé est prévu dans les jardins du couvent et le 8 Octobre matin un marché des producteurs sera installé dans les jardins du Couvent.
- **-La salle des aînés va être rénovée.** Les devis sont en cours d'élaboration. Des aides vont être demandées au Département et à la Région. Une rencontre avec les aînés est prévue le 7 Novembre.
- -Accompagnés par la SDEA, un appel d'offre va être lancé concernant l'achat du carburant de la station-service.
- -« Plurielles », le bulletin des associations vient d'être imprimé et sera distribué dans les boîtes aux lettres cette semaine.
- -Le prochain bulletin Municipal va être édité fin du mois de septembre et sera distribué début octobre.
- -**Un logement** vient de se libérer dans l'immeuble où se trouve le cabinet vétérinaire. Ce logement est prévu pour le vétérinaire supplémentaire qui viendrait renforcer le cabinet.